



UNIVERSITÉ DE NANTES
UFR Lettres et Langages

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Master 1 & 2

Guide de l'étudiant
Année universitaire 2014-2015

Hegel - *La morale* - Marx - Aristote - *La religion* -
Hume - Platon - *Le pouvoir* - Boèce - Leibniz
La liberté - Rousseau - *La musique* - Kant
Les sciences - Spinoza - Nietzsche...

S O M M A I R E

Journées d'accueil	p. 3
Informations administratives	p. 4
Présentation du département de Philosophie	p. 5
Organisation du département – Equipe pédagogique	p. 6
Enseignements assurés au département de Philosophie	p. 7
Présentation du Master 1	p. 11 à 13
Présentation du Master 2	p. 14 à 16
Programmes et bibliographies	p. 17 à 21
Règlement et modalités des examens	p. 22 à 28
Calendrier universitaire	p. 29
Sigles	p. 30
Adresses utiles	p. 31

Journées d'accueil

ACCUEIL UFR

Licence 1^{re} année

Lundi 8 septembre 2014 à 14h - amphi D

L'U.F.R. Lettres et Langages accueille ses nouveaux inscrits dans les formations de Licence.

Accueil et présentation de l'U.F.R. par le directeur de l'U.F.R.

Présentation des départements de l'U.F.R., par leur directeur

PHILOSOPHIE

Licence 1^{re} année

Réunion de rentrée le mardi 9 septembre 2014 à 14h amphi E Bâtiment Tertre

Vincent JULLIEN, directeur du département et Florent GUENARD, responsable de 1^{re} année présenteront le département, les enseignants référents et distribueront les documents d'information (veuillez vous munir d'une photo d'identité)

16h – 18h : 1^{re} rencontre obligatoire avec les étudiants tuteurs (conseils méthodologiques, exercices)

Mercredi 10 septembre 2014

11h – 12h salle 334 : Présentation du parcours Musique (J. ROSSI, P. LANG)

14h – 18h amphi E : Exercices sur table

Jedi 11 septembre 2014 Tutorat Bibliothèque Universitaire

1^{er} groupe de 10h à 11h30

2^e groupe de 11h30 à 13h00

Lundi 15 septembre 2014 : Début des cours

Une 2^e rencontre obligatoire avec les étudiants tuteurs pour la correction des exercices sera organisée après la rentrée

Licence 2^e année

Réunion de rentrée le mercredi 10 septembre 2014 à 14h salle 334

Licence 3^e année

Réunion de rentrée le mercredi 10 septembre 2014 à 10h salle 334

Master 1 et 2

Réunion de rentrée le mercredi 10 septembre 2014 à 15h salle 224

**Le livret étudiant peut être consulté à l'adresse suivante :
<http://www.univ-nantes.fr/philo>**

Informations administratives

Adresse

U.F.R. Lettres et Langages
Département de Philosophie
Chemin de la Censive du Tertre
B.P. 81227
44312 – NANTES cedex 3

☎ **02 40 14 10 44** (secrétariat)

courriel : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

site du Département : <http://www.univ-nantes.fr/philo>

site du Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI) <http://caphi.fr>

site enseignement du Département : <http://ifac.univ-nantes.fr>

Les étudiants doivent régulièrement consulter leur adresse courriel universitaire.

Toutes les informations importantes de l'Université ou du Département sont consultables sur le site : <http://www.univ-nantes.fr>.

Présentation du département

Le département de Philosophie

L'enseignement de la philosophie tel qu'il est assuré par le département de Philosophie de l'Université de Nantes permet d'acquérir des qualités de réflexion, de structuration de la pensée, d'analyse des questions et des connaissances, d'écriture et d'expression.

Cet enseignement rigoureux prépare les étudiants qui le souhaitent aux concours de recrutement des professeurs, spécialement à l'agrégation de philosophie, et, sous réserve d'une formation complémentaire, au concours de recrutement des professeurs des écoles.

La discipline de pensée qu'implique l'apprentissage de la philosophie et les qualités qu'elle permet de développer sont également un atout précieux pour ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement, mais à diverses carrières dans l'administration, les métiers de la culture et de la communication, les métiers du secteur social, etc.

Contenus de l'enseignement

L'enseignement de la philosophie assuré par le département est schématiquement organisé en trois grands blocs : philosophie générale (métaphysique, philosophie morale et politique, philosophie de l'art), histoire de la philosophie, logique et philosophie des sciences. A cela s'ajoute une préparation spécifique aux deux types d'exercice caractéristiques de la discipline : la dissertation et l'explication de texte.

Cet enseignement peut sembler austère au premier abord, et l'importance accordée à l'histoire de la philosophie, quelque peu aride. Cependant, il faut insister sur le fait qu'il n'est pas possible d'élaborer une pensée originale et solide avant d'avoir longuement fréquenté les grands auteurs que la tradition a retenus. Le premier devoir d'un étudiant est donc de lire et de travailler ces auteurs, même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un enseignement. Il va de soi, d'autre part, qu'il n'y a pas de réflexion philosophique sans ouverture à d'autres champs disciplinaires. De nombreuses options sont proposées dans cette optique. La pratique d'une langue est obligatoire (allemand, anglais, espagnol, grec, latin).

Accueil et conditions d'études

Le département de Philosophie offre un cadre propice à des études sérieuses et fructueuses grâce avant tout à une importante bibliothèque de département qui complète ce qui est disponible à la Bibliothèque Universitaire.

Les effectifs, qui restent raisonnables, permettent d'avoir aisément des contacts avec les enseignants.

Perspectives professionnelles

Abstraction faite des carrières de l'enseignement, les principales possibilités professionnelles qui s'offrent aux étudiants de philosophie sont : l'ensemble des concours de la fonction publique, les métiers du livre (édition, documentation, librairie, bibliothèque), de la communication (journalisme, relations publiques, publicité), de la gestion et de l'administration des entreprises, de la formation et de l'insertion, du secteur culturel (documentation, arts et spectacles).

Un document disponible au secrétariat présente de façon détaillée l'ensemble de ces formations et les parcours professionnels envisageables. Document également consultable sur le lien suivant

http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr/433/0/fiche_document/&RH=1182931139628 rubrique : que faire avec des études de philosophie ?

Cadre administratif

Le département de Philosophie, créé en 1967, fait partie de l'Unité de Formation et de Recherche (U.F.R.) Lettres et Langages dont font également partie les départements d'Information et Communication, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Sciences de l'Éducation, Sciences du Langage.

Les U.F.R. *Lettres et Langages*, *Langues*, *Histoire*, *Psychologie*, *Sociologie* et l'Institut de *Géographie*, constituent l'ensemble du site "Lettres". L'Université de Nantes est constituée en outre des Facultés de Sciences, Droit, Sciences Économiques, Médecine, Odontologie, Pharmacie, de l'E.S.P.E., de trois I.U.T. et de Polytech Nantes.

Le Département de Philosophie se situe dans le bâtiment "Tertre" du site Lettres, au troisième niveau.

Organisation du Département

L'équipe pédagogique

Directeur : **Vincent JULLIEN**

Responsables d'année :

L 1 : **Florent GUENARD**

L 2 : **Dominique DOUCET**

L 3 : **Pascal TARANTO**

M : **Denis MOREAU**

Concours : **Angelo GIAVATTO**

Enseignants du Département de Philosophie

NOM	Tél : 02 40 14	E-mail
BECK Philippe (bureau 338)	10 46	philippe.beck@univ-nantes.fr
DOUCET Dominique (bureau 343)	13 66	dominique.doucet@univ-nantes.fr
GIAVATTO Angelo (bureau 339)	13 67	angelo.giavatto@univ-nantes.fr
GNASSOUNOU Bruno (bureau 337)	10 47	bruno.gnassounou@univ-nantes.fr
GUENARD Florent <i>Resp. tutorat et Parcours Europe</i> (bureau 343)	13 66	florent.guenard@univ-nantes.fr
GRANDJEAN Antoine (bureau 337)	10 47	antoine.grandjean@univ-nantes.fr
JULLIEN Vincent (bureau 340)	11 97	vincent.jullien@univ-nantes.fr
LANG Patrick <i>Resp. Erasmus / programmes d'échange</i> (bureau 343)	13 66	patrick.lang@univ-nantes.fr
LARDIC Jean-Marie <i>Directeur de l'UFR</i> (bureau 338)	10 46	jean-marie.lardic@univ-nantes.fr
MICHON Cyrille <i>Directeur Equipe de Recherche «CAPHI»</i> (bureau 342b)	10 85	cyrille.michon@univ-nantes.fr
MOREAU Denis (bureau 337)	10 47	denis.moreau@univ-nantes.fr
ROSSI Jérôme <i>Resp. des enseignements de musique</i> (bureau 338)	10 46	jerome.rossi@univ-nantes.fr
TARANTO Pascal (bureau 339)	13 67	pascal.taranto@univ-nantes.fr

Les étudiants peuvent rencontrer les enseignants en prenant rendez-vous avec eux par mail

Secrétariat (bureau 341)

Tél : 02.40.14.10.44

Courriel : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

Bibliothèque Jean-Louis GARDIES salle 335

Tél : 02.40.14.13.17

Les étudiants peuvent emprunter 6 à 10 ouvrages selon l'année d'études (se renseigner à la bibliothèque)

Secrétariat Relations Internationales (bureau 4009 Bât. Censive)

Tél : 02.40.14.11.23

Enseignements assurés par le département

En trois ans, préparation du **Cycle "L" de Philosophie** avec 4 parcours au choix

- Philosophie
- Musique
- Lettres Modernes

Un parcours Europe en collaboration avec l'UFR de Droit et Sciences Politiques a ouvert en septembre 2010.

En quatre ans, préparation du **Master 1 de Philosophie**

En cinq ans, préparation du **Master 2 Recherche "Philosophie"** préalable à la thèse de doctorat en philosophie

Préparation de l'**Agrégation** de Philosophie (l'étudiant doit être titulaire de son Master au moment de l'admissibilité du concours).

FILIERE PHILOSOPHIE	DOCTORAT	PREPARATION AUX CONCOURS
	↑	↑
	MASTER 2 RECHERCHE PHILOSOPHIE + Préparation aux concours	
	↑	
	MASTER 1 RECHERCHE PHILOSOPHIE + Préparation aux concours	
	↑	
	L3 PHILOSOPHIE (choix entre les parcours : Philosophie ou Musique ou Lettres Modernes)	
	↑	
	L2 PHILOSOPHIE (choix entre les parcours : Philosophie ou Musique ou Lettres Modernes)	
	↑	
L1 PHILOSOPHIE (choix entre les parcours : Philosophie ou Musique ou Lettres Modernes)		

PARCOURS EUROPE	L3 Parcours Europe : spécialité Philosophie
	↑
	L2 Parcours Europe : spécialité Philosophie
	↑
	L1 Parcours Europe : spécialité Philosophie

Philosophie

Formation à l'usage des outils numériques & préparation au C2i niveau 1

Formation à la méthodologie de l'usage des outils numériques

La Formation à la méthodologie de l'usage des outils numériques permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences numériques nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc).

Formation :

La formation est dispensée sous la forme suivante au sein de l'UFR Lettres & Langues :

- 4h de Cours Magistraux en amphitheâtre la première semaine d'enseignement pour les étudiants de 1^{ère} année (L1) mais accessibles aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année (L2 et L3) intéressés (voir panneaux d'affichage)
- 24h de Travaux Dirigés proposés par semestre sur des créneaux horaires variés

Evaluation :

Les TD étant facultatifs ils ne donnent pas lieu à évaluation en licence de philosophie.

Certificat Informatique Internet (C2i) niveau 1

La Formation à la méthodologie de l'usage des outils numériques permet de préparer la certification pour l'obtention du C2i niveau 1. Ce certificat atteste de la maîtrise d'un ensemble de compétences numériques définies par le référentiel national.

Tous les étudiants qui suivent le TD peuvent le présenter.

Pour les étudiants en formation initiale, le C2i niveau 1 a vocation à être acquis au cours de la licence. Son obtention est de plus en plus fréquemment prise en compte comme critère dans l'admission à certains masters sélectifs (masters MEEF par exemple).

Modalités de validation :

Pour passer le C2i niveau 1, il faut s'inscrire à une session de certification, distincte de l'inscription au TD. Deux sessions sont proposées chaque année universitaire, en janvier (inscriptions en septembre/octobre) et en mai (inscriptions en mars/avril).

La certification est obtenue par

- validation de compétences en cours de TD

et

- un questionnaire à choix multiple (QCM) à passer lors des sessions d'examen

Inscription à la Formation à la méthodologie de l'usage des outils numériques

Les étudiants de licence de philosophie intéressés doivent s'inscrire lors de leur inscription pédagogique en ligne ou la scolarité.

Tous les étudiants doivent ensuite indiquer leurs préférences pour l'affectation dans un groupe de TD sur le cours Madoc auquel ils auront accès après inscription à la formation.

Renseignements complémentaires auprès de M. Jean-Yves Roux lors des CM ou par courriel.

Contacts :

Jean-Yves ROUX, enseignant responsable C2i pour l'UFR Lettres & Langues
Bureau 4041 Bâtiment Censive - 02 40 14 11 82 - jean-yves.roux@univ-nantes.fr

Les échanges internationaux

1. Pour des étudiants désireux de partir étudier à l'étranger, il existe plusieurs programmes d'échanges internationaux, dont les principaux sont Erasmus+ et CREPUQ.

Une réunion d'information a lieu chaque année au cours du mois d'octobre, pour les départs de l'année suivante. Toutes les informations générales sont disponibles sur www.univ-nantes.fr, onglet « L'international ».

Pour la période 2015-2021, le Département de Philosophie dispose d'une exceptionnelle variété d'accords d'échange Erasmus+ :

Allemagne	Berlin	Freie Universität Berlin
Allemagne	Bielefeld	Universität Bielefeld
Allemagne	Düsseldorf	Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf
Allemagne	Leipzig	Universität Leipzig
Autriche	Innsbruck	Leopold-Franzens-Universität Innsbruck
Espagne	Barcelone	Universitat de Barcelona
Espagne	Saint-Jacques-de-Compostelle	Universidad de Santiago de Compostela
Grèce	Athènes	National and Kapodistrian University
Irlande	Limerick	Mary Immaculate College
Italie	Catane	(signature en attente)
Italie	Cosenza	Università della Calabria
Italie	Florence	Università degli Studi di Firenze
Italie	Milan	Università degli Studi di Milano
Italie	Pise	Università degli Studi di Pisa
Italie	Rome	La Sapienza
Pologne	Varsovie	Uniwersytet Warszawski
Pologne	Cracovie	(signature en attente)
Portugal	Braga	Universidade do Minho
Royaume-Uni	Leeds	University of Leeds

Sauf exception, deux places sont ouvertes pour des étudiants nantais dans chaque université d'accueil.

Le département recommande des séjours d'un an, en L3, en M1 ou en M2. Aucun séjour n'est autorisé avant L3.

N.B. : Il est indispensable d'avoir effectué au moins une année d'études réelles au sein du département avant de postuler pour un séjour.

Le programme CREPUQ concerne les universités québécoises Montréal, Laval, Québec, etc. (certaines sont anglophones). Un accord de coopération spécifique a été conclu avec l'université de Sherbrooke, un autre est en cours de négociation avec l'université de Trois Rivières.

2. Les étudiants étrangers accueillis par le Département de Philosophie de Nantes peuvent choisir leurs enseignements *dans l'ensemble de l'offre* du département (quel que soit le niveau), sous réserve de compatibilité d'emploi du temps.

La règle consiste à valider les enseignements choisis selon les mêmes modalités que les étudiants nantais. Exceptionnellement, des modalités dérogatoires peuvent être accordées, après concertation avec les enseignants concernés.

Pratiquer une activité culturelle et artistique à l'université de Nantes

"Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiants à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation... ?

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes ! Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master class et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Forum des ateliers en présence des intervenants **le mardi 23 septembre 2014 à 17h à 19h au Pôle étudiant**. *Présentation des ateliers en continu, inscriptions à partir de 18h.*

Renseignements et inscriptions : ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université de Nantes : www.univ-nantes.fr/culture

Partie Spécifique

MASTER 1^{re} ANNÉE

Conditions d'inscriptions

Pour être admis à s'inscrire en **1^{re} année de Master**, il faut, en principe, être titulaire de la LICENCE de Philosophie ou de titres équivalents, reconnus tels par la Commission Pédagogique (voir Informations administratives - validation d'acquis).

Le nombre d'inscriptions successives en **1^{re} année de Master** n'est pas limité.

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Organisation des enseignements

L'année est, en principe, organisée en 2 semestres. L'étudiant doit :

- suivre quatre cours/séminaires parmi les six A et B du tableau ci-après, dont obligatoirement un, et un seul, des deux A (Histoire de la philosophie 1 et 2, portant sur les auteurs du programme de l'agrégation), et trois B.
- Rédiger de petits mémoires qui entrent dans la validation des séminaires B. Ces mémoires, d'un volume d'environ 50 000 signes, traitent d'un thème en liaison avec celui du séminaire correspondant. Ce thème est choisi par l'étudiant avant les vacances de Noël, en concertation avec l'un des responsables du séminaire, responsable qui en assurera la correction. Les mémoires devront être rendus avant le 15 mai, pour une validation lors de la première session, ou avant le 15 juin pour une validation lors de la deuxième session. Plus de précisions sur ces mémoires seront données dans le cadre du cours de méthodologie."
- Suivre un enseignement de méthodologie préparant à la rédaction d'un mémoire substantiel en deuxième année de Master. Pour les étudiants de Master 1 ayant vocation à poursuivre en Master 2, il est recommandé de se préparer dès la première année à la rédaction du mémoire de seconde année.
- Suivre un enseignement de langue.
- Effectué un stage de 3 semaines pour se familiariser avec le monde socio-économique (voir rubrique ci-dessous).

Les cours/séminaires A ont lieu **au premier semestre** et sont validés, en janvier, par un examen terminal écrit (explication de texte).

Par contre, les séminaires B, bien que comptant administrativement pour le deuxième semestre, s'étendent **sur toute l'année**.

Stage

Conformément au décret du 26 août 2010, l'UFR Lettres et Langages fait apparaître dans toutes les maquettes de formation un Enseignement au choix (EC) facultatif intitulé « STAGE », qui garantit l'intégration et la prise en compte de tous les stages effectués par les étudiants dans leur cursus pédagogique.

Descriptif sommaire :

Domaines d'activité : édition, documentation, librairie, bibliothèque, journalisme, relations publiques, enseignement, métiers de la culture, etc.

- Dispositif mis en place par le SUIO : consulter la page <http://www.univ-nantes.fr/suio>
- Procédure pour l'établissement de la convention : Retirer, avant le début du stage, une convention au Secrétariat du Département.

MASTER 1^{re} année

Tableau des enseignements

IMPORTANT :

Les UEC A1 et A2 se déroulent uniquement au 1^{er} semestre.

Les UEC B1-B2-B3-B4 (séminaires) s'étendent sur toute l'année (1^{er} + 2^e semestre).

Chaque étudiant suit quatre des sept UEC ci-dessous, dont obligatoirement une, et une seule, des deux UEC A1 ou A2. Il s'inscrit également à l'UEF 13 (Langue + méthodologie).

1 ^{er} semestre	Enseignements	Enseignants	Volume Horaire		Crédits
			COURS	TD	
UEC 11 – A1	Histoire de la philosophie 1 : <i>Platon</i>	A. Giavatto	36		22
UEC 12 – A2	Histoire de la philosophie 2 : <i>Marx</i>	P. Lang	36		22
UEF 13	Méthodologie du TER (mémoire)*	D. Moreau		36	8
	Langue au choix : anglais / allemand / grec / latin			20	
	Stage facultatif : 3 semaines en milieu socio-économique				
2 ^e semestre					
UEC 23 – B1	Histoire de la philosophie 3 : <i>Philosophie de la religion : Le miracle</i>	C. Michon	26		10
UEC 24 – B2	Philosophie analytique : <i>La première personne</i>	B. Gnassounou C. Michon	26		10
UEC 25 – B3	Herméneutique, esthétique : <i>L'éthique</i>	J. M. Lardic	26		10
UEC 26 – B4	Thème libre : <i>Le libéralisme</i>	F. Guénard P. Taranto	26		10

*Cet enseignement est commun aux deux années de Master. Pour des raisons pédagogiques, il est réparti sur les deux semestres et sera validé en même temps que la soutenance du TER à la fin de la deuxième année.

N'entre donc dans la validation de l'UEF 13 que l'enseignement de langue.

Partie Spécifique

MASTER 2^e ANNÉE

Conditions d'inscription

L'inscription en 2^e année de Master ne peut se faire que si l'étudiant est titulaire de la 1^{re} année de Master ou d'un diplôme équivalent (bac + 4). Le recrutement se fera sur dossier après avis de la commission pédagogique.

Le redoublement en 2^e année de Master n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

L'inscription pédagogique s'effectue en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Organisation des enseignements

L'année est, en principe, organisée en 2 semestres. L'étudiant doit :

- suivre trois cours /séminaires parmi les six A et B du tableau ci-après, dont obligatoirement un, et un seul, des deux A (Histoire de la philosophie 1 et 2, portant sur les auteurs du programme de l'agrégation), et deux B. Il peut choisir les mêmes séminaires que ceux pris en Master 1, les contenus changeant d'une année à l'autre.
- Suivre un enseignement de langue.
- Suivre un enseignement de méthodologie le préparant à la rédaction du mémoire.
- Rédiger un mémoire substantiel (100-120 p.).

Les cours/séminaires A ont lieu **au premier semestre** et sont validés, en janvier, par un examen terminal écrit (explication de texte).

Par contre, les séminaires B, bien que comptant administrativement pour le premier semestre, s'étendent **sur toute l'année.**

Travail d'Etudes et de Recherches (T.E.R.)

La préparation du Travail d'Etudes et de Recherche (mémoire) s'étend sur toute l'année universitaire.

Le sujet du T.E.R. doit être choisi en accord avec l'enseignant choisi pour diriger le mémoire.

Les étudiants souhaitant s'engager dans une thèse de doctorat et candidats à une allocation de recherche sont tenus de soutenir leur T.E.R. avant le 15 juin. Sinon la date limite de soutenance est à la mi-octobre.

MASTER 2^e année

Tableau des enseignements

IMPORTANT :

- Les UEC A1 et A2 se déroulent uniquement au 1^{er} semestre.
- Les UE B1-B2-B3-B4 (séminaires) peuvent s'étendre sur toute l'année (1^{er} + 2^e semestre).
- Chaque étudiant suit trois des six UEC (A1-A2, B1-B4) ci-dessous, dont obligatoirement une, et une seule, des deux UEC A1 ou A2. Il s'inscrit également à l'UEF 41 (Langue).
- Il rédige un substantiel mémoire (UEF 42)

1 ^{er} semestre	Enseignements	Enseignants	Volume Horaire		Crédits
			COURS	TD	
UEC 31 – A1	Histoire de la philosophie 1 : <i>Platon</i>	A. Giavatto	36		10
UEC 32 – A2	Histoire de la philosophie 2 : <i>Marx</i>	P. Lang	36		10
UEC 33 – B1	Histoire de la philosophie 3 : <i>Philosophie de la religion : Le miracle</i>	C. Michon	26		10
UEC 34 – B2	Philosophie analytique : <i>La première personne</i>	B. Gnassounou C. Michon	26		10
UEC 35 – B3	Herméneutique, esthétique : <i>L'éthique</i>	J. M. Lardic	26		10
UEC 36 – B4	Thème libre : <i>Le libéralisme</i>	F. Guénard P. Taranto	26		10
2^e semestre					
UEF 41	- Langue (anglais ou allemand ou grec ou latin, au choix)*	24			5
UEF 42	- Préparation et rédaction d'un T.E.R. (mémoire) - Méthodologie du T.E.R.** - Participation à la journée de présentation des mémoires			36	25

* Se renseigner dès le début de l'année pour les cours de langue car ils ont souvent lieu dès le 1^{er} semestre.

** Pour des raisons pédagogiques, cet enseignement est réparti sur les deux semestres et sera validé en même temps que la soutenance du TER.

MASTER 1^{re} et 2^e année

Programmes et bibliographies des unités d'enseignement

UEC 11 et UEC 31 + Agrégation : Platon (A. GIAVATTO)

Ce cours vise à fournir une présentation générale de la philosophie de Platon par la lecture d'extraits des ouvrages les plus importants.

Cet été, vous êtes invités à lire (relire !) le *corpus* platonien en entier. Vous trouverez l'ensemble des dialogues en traduction française dans L. Brisson (dir.), *Platon. Œuvres*, Paris, Flammarion, 2008 (récemment republié en format de poche).

UEC 12 + UEC 32 + Agrégation : Marx (P. LANG)

Ce séminaire d'histoire de la philosophie, commun au master et à la préparation à l'agrégation, sera consacré aux œuvres de Marx qui figurent au programme de la 3^e épreuve écrite de l'agrégation.

1. Textes de Marx

La plupart des œuvres de Marx se trouvent en accès libre sur internet :

<http://www.karlmarx.fr/>

<http://www.marxists.org/francais/marx/works.htm>

Cependant, les versions publiées sont parfois incomplètes et l'état du texte laisse parfois à désirer, si bien que cet outil n'est pas suffisant pour un travail universitaire rigoureux.

On présentera en séance l'état éditorial des œuvres originales de Marx. Pour la présente bibliographie, on se contentera de quelques remarques sur les traductions françaises. Il s'agit avant tout de bien identifier les textes concernés, puisque plusieurs textes de Marx portent des titres parfois très proches.

1.1. *Manuscrits de 1844* (également publiés sous le titre *Manuscrits économique-philosophiques*, *Manuscrits de Paris*, *Manuscrits parisiens*, etc.). Il s'agit des trois manuscrits inachevés, rédigés par Marx à Paris entre avril et août 1844, dont la première publication intégrale date de 1932.

Trois traductions complètes sont disponibles :

Karl Marx, *Manuscrits de 1844. Économie politique et philosophie*, présentation, traduction et notes par Émile Bottigelli, Paris, Éditions sociales, 1962, 1972.

Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, traduction de Jacques-Pierre Gougeon, introduction, notes, bibliographie et chronologie par Jean Salem, Paris, GF-Flammarion, 1996.

Karl Marx, *Manuscrits économique-philosophiques de 1844*, introduits, traduits et annotés par Franck Fischbach, Paris, Vrin, 2007.

La traduction Fischbach est à recommander pour sa précision toujours judicieusement argumentée.

Évitez en revanche (parce qu'elle est incomplète) la traduction de J. Malaquais et C. Orsoni qui figure dans Karl Marx, *Œuvres II*, Économie 2 (dir. Maximilien Rubel), Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1968 ; et qui est reprise, avec quelques modifications, dans Karl Marx, *Philosophie*, Paris, Gallimard (« Folio »), 1994.

1.2. *L'Idéologie allemande* (texte rédigé par Marx et Engels en 1845-1846, publié pour la première fois en intégralité en 1932). De nombreuses éditions françaises ne donnent de ce texte que la 1^e partie, intitulée « Feuerbach ». Le texte complet comporte en outre deux ensembles intitulés respectivement « Le Concile de Leipzig » (avec la 2^e partie « Saint Bruno ») et la 3^e partie « Saint Max ») et « Critique du socialisme allemand dans ses divers prophètes ».

Seule traduction complète disponible :

-Karl Marx et Friedrich Engels, *L'idéologie allemande*, trad. Gilbert Badia (1976), préf. Isabelle Garo, Paris, Les Éditions sociales, 2012.

1.3. *Introduction à la critique de l'économie politique* et *Contribution à la critique de l'économie politique*. Le premier texte, écrit en 1857, a été publié en 1903 ; le second, élaboré entre août 1858 et janvier 1859, a été publié par Marx en juin 1859.

Actuellement les deux textes sont contenus dans Karl Marx, *Œuvres I*, Économie 1 (dir. Maximilien Rubel), Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1965, sous les titres respectifs d'« Introduction générale à la critique de l'économie politique » et « Critique de l'économie politique ».

Les Éditions sociales annoncent pour septembre 2014 la parution de Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique. Introduction à la critique de l'économie politique (dite « de 1857 »)*, traduction nouvelle par Jean Quétier et Guillaume Fondu, dans le cadre du projet GEME (Grande Édition Marx Engels).

1.4. *Le Capital*, livre I.

La version française « classique » est celle de Joseph Roy révisée par Marx (1872-1875), contenue dans Karl Marx, *Œuvres I*, Économie 1 (dir. Maximilien Rubel), Paris, Gallimard (« Bibliothèque de la Pléiade »), 1965, p. 535-1406 ; reprise chez Gallimard dans la collection « Folio ». Cette traduction, discutable à plusieurs titres, a été désavouée par Marx lui-même.

C'est pourquoi on lui préférera la traduction de la 4^e édition allemande (1890), par Jean-Pierre Lefebvre (1983), Paris, PUF, 1993 (nombreuses rééditions). Cette version est librement accessible sur internet : <http://digamo.free.fr/capital63.pdf>

Les Éditions sociales annoncent pour septembre 2014 une édition entièrement révisée de cette traduction, avec une nouvelle préface sur les choix de traduction 2014, dans le cadre du projet GEME.

2. Introductions et commentaires

2.1. Parmi les innombrables ouvrages existants, on recommande, pour une première approche, Raymond Aron, *Le Marxisme de Marx*, texte établi, préfacé et annoté par Jean-Claude Casanova et Christian Bachelier, Paris, Éditions de Fallois, 2002, réédité depuis 2004 par Le Livre de Poche. Cet ouvrage se signale par sa clarté, ses qualités didactiques, son honnêteté intellectuelle.

2.2. Pour se familiariser avec les aspects économiques de la pensée de Marx : Pierre Salama, Tran Hai Hac, *Introduction à l'économie de Marx*, Paris, La Découverte, 1992.

2.3. Parmi les ouvrages récents, on peut retenir :

- Pascal Combemale, *Introduction à Marx*, Paris, La Découverte, 2006.
- Gérard Duménil, Michael Löwy et Emmanuel Renault, *Lire Marx*, Paris, PUF, 2009.
- Franck Fischbach (dir.), *Marx. Relire Le Capital*, Paris, PUF, 2009.
- Emmanuel Renault (dir.), *Lire les Manuscrits de 1844*, Paris, PUF, 2008.

UEC 23 + UEC 33 Histoire de la philosophie 3 (B1) : Philosophie de la religion (C. MICHON)

Le miracle

Nous envisagerons notamment le problème de la définition du miracle, celui de sa possibilité, et celui de la croyance au miracles, avant d'aborder les arguments en faveur d'un ou des miracles et ceux en faveur de l'existence de Dieu à partir d'un ou des miracles.

Le premier problème sera traité rapidement, à partir de discussions contemporaines, et en revenant aux définitions classiques, notamment chez Thomas d'Aquin. Le second problème a fait l'objet de discussions dans la pensée classique (Malebranche, Leibniz) et pose celui, plus général, de la possibilité ou non d'interventions divines particulière (providence spéciale), qui retient aussi l'intention des philosophes contemporains de la religion. Le troisième problème (la justification de la croyance au miracle) est le plus débattu dans la discussion contemporaine, et trouve sa source dans la section de *l'Enquête sur l'Entendement humain* de Hume, consacrée aux miracles. Le quatrième relève de l'apologétique classique et reçoit un traitement philosophique chez plusieurs auteurs contemporains.

Une bibliographie sera fournie en début d'année, je signale déjà, pour les textes classiques

- Thomas d'Aquin *Somme contre les Gentils* III, 98-102 (et lieux parallèles indiqués dans l'édition GF)
- Malebranche *Traité de la Nature et de la grâce*, Premier et dernier éclaircissement
- Leibniz *Discours de Métaphysique* §6-7, Correspondance avec Clarke
- Locke *Discours sur les miracles*
- Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, section X "Des miracles"

Pour Hume, voir J.L. Mackie, *The Miracle of Theism*, Oxford, 1982, ch. 1; et J. Earman, *Hume's Abject Failure*, Oxford, 2000.

Pour une conception contemporaine défendant non seulement la possible justification de la croyance aux miracles, mais un argument en faveur de l'existence de Dieu à partir des miracles, voir R. Swinburne, *The Concept of Miracle*, McMillan 1970, *The Existence Of God*, Oxford, 2005, ch. 13; *The Resurrection of God Incarnate*, Oxford, 2006; *Y a-t-il un Dieu?* (Ithaque 2011) ch. 7.

Un bon panorama de la discussion philosophique, et une bibliographie en langue anglaise, dans l'article (en ligne) de la *Stanford Encyclopedia of Philosophy*: McGrew, Timothy, "Miracles", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Spring 2013 Edition), Edward N. Zalta (ed.),

URL = <<http://plato.stanford.edu/archives/spr2013/entries/miracles/>>.

UEC 24 + UEC 34 : Philosophie analytique B2 (B. Gnassounou, C. Michon,)

La première personne

Nous aborderons, pour la discuter, la conception reçue selon laquelle le pronom "je" (ou son équivalent) est un terme indexical dont la fonction est de faire référence à celui qui l'utilise. Il serait, selon Arthur Prior, le seul nom propre logique, ou selon l'expression de J. Perry l'indexical essentiel. Cette conception de la première personne s'accompagne ou non d'une thèse sur la distinction du moi ou de la conscience et de l'individu qui parle, qu'elle soit cartésienne (le moi comme substance) ou lockéenne (le moi, *self*, comme conscience non nécessairement substantielle). Dans tous les cas, une conception de la subjectivité paraît associée à celle de la première personne: le sujet est le référent de "je". Pourtant, avec Wittgenstein, E. Anscombe et aujourd'hui Vincent Descombes, une autre conception est parfois défendue, selon laquelle "je" n'est pas référentiel. Il n'y a donc pas de sujet, distinct de l'homme, auquel le terme ferait référence, mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas de subjectivité. La maîtrise des règles gouvernant la première personne, la conscience de soi, peut au contraire nous guider dans une élucidation de la subjectivité.

Le séminaire se fera à partir de l'étude de textes (un par séance) qui seront indiqués en début d'année. Voir notamment les anthologies suivantes

- Cassam, Q., *Self-Knowledge*, Oxford Readings in Philosophy, Oxford, 1990 (qui contient des articles essentiels de Shoemaker, Perry, Evans et Anscombe)
- Dokic, J, Corazza, E., *Problèmes de l'indexicalité*, L'Eclat, 1993 (contient des traductions des textes de Perry et Evans)
- *Revue de Métaphysique et de Morale*, numéro de octobre-décembre 2010/4 "Le Moi/Soi/Self" édité par B. Longuenesse
- Perry, J. *The Problem of the Essential Indexical*, Oxford, 1993

Voir aussi,

- F. Recanati, *Direct Reference*, Blackwell, 1997
- S. Chauvier, *Dire "Je"*, *Essai sur la subjectivité*, Vrin 2004
- V. Descombes, *Le Complément de sujet*, Gallimard 2004
- S. Bourgeois-Gironde, S. (ed) *Les formes de l'indexicalité*, Paris, 2005
- B. Gnassounou "Penser à soi" dans *Philosophie* 107 (2010), p. 69-92

L'éthique est au cœur de la pensée contemporaine et des auteurs capitaux comme Rawls, Habermas et Honneth (ou en philosophie française : Lévinas ou Ricoeur) en témoignent. Il s'agit aujourd'hui pour la philosophie de réfléchir sur le fondement des normes mais aussi d'examiner les domaines où elles ont à s'exercer en fonction des nouvelles pratiques et des techniques par lesquelles l'homme détermine son image et tente de maîtriser sa vie, sa mort et l'usage de son corps.

Ce séminaire fera d'abord le point sur les débats théoriques actuels concernant la pratique normative. A partir de recherches sur la distinction entre les normes, les maximes et les lois, sur le rôle du particulier et la question de la motivation, nous restituerons le cadre dans lequel s'est élaborée la fameuse « Ethique de la discussion » de Habermas et Apel dont les interlocuteurs sont souvent ignorés en France, qu'ils soient néo-aristotéliens ou néo-hégéliens. Nous mesurerons ensuite l'évolution de ce courant de pensée, en fonction des derniers travaux de Habermas et des développements que lui donnent ses successeurs à la tête de la nouvelle « Ecole de Francfort ». Nous en évoquerons les tout derniers travaux, dans le cadre d'un partenariat entre le centre de philosophie de Nantes et certains de ses représentants, dont nous avons traduit les textes et qui pourront être présents à Nantes. Tous cela déterminera les contours de ce qu'on appelle « L'éthique concrète » où les liens du théorique et du pratique se trouvent redéfinis.

La seconde partie du séminaire portera donc sur le domaine où « L'éthique concrète » revêt une actualité particulière liée aux pratiques médicales et aux questions de santé. L'originalité de la pratique nantaise et ses recherches de premier plan dans ce domaine sont liées à la *Consultation d'éthique clinique* du CHU (la seule en France outre celle de l'Hôpital Cochin) où philosophes de l'université, médecins, psychologues et juristes participent à des décisions sur des cas médicaux problématiques. Nous proposerons aux étudiants de réfléchir sur ces cas en cours de traitement ou résolus, selon une méthode qui implique un échange permanent entre la pratique des cas et l'élaboration des normes. Seront évoqués surtout les problèmes liés à la procréation (DPI, DPN, FIV, PMA) à la fin de vie, aux prélèvements d'organes et à la vieillesse. Ce sont, à chaque fois, des questions philosophiques fondamentales qui se trouvent envisagées selon la considération de l'autonomie des personnes, de la justice des procédures et de la liberté de l'homme.

Bibliographie sommaire :

- Apel Karl-Otto

Penser avec Habermas contre Habermas, L'Eclat, Paris 1990.

- Habermas Jürgen

L'éthique de la discussion, Flammarion, Paris 1999.

Entre naturalisme et religion. Les défis de la démocratie, Gallimard, Paris 2008.

L'avenir de la nature humaine. Vers un eugénisme libéral ? Gallimard, Paris 2002.

- Coignard T. Roudaut M. (dir.) *Les Lumières de Jürgen Habermas*, PUB, Bordeaux 2012.

- Honeth Axel

La lutte pour la reconnaissance, Cerf, Paris 2000.

La société du mépris, Editions de La Découverte, Paris 2006.

- Rawls John *Théorie de la justice*, Le Seuil, Paris 1987.

- Ricoeur Paul *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, Paris 1990.

- Siep Ludwig *Konkrete Ethik*, Suhrkamp, Berlin 2010.

- Bongrand Pierre-Charles

L'expérimentation sur l'homme. Présentation A. Fagot-largeault et P. Amiel. IGR Presses Villejuif 2011.

- Beauchamp Tom, Childress James *Principes d'éthique biomédicale*. Les Belles Lettres, Paris 2007.

- Durand Guillaume, Lardic Jean-Marie (dir.)

L'éthique clinique et les normes, Editions Nouvelles Cécile Defaut, Nantes 2013.

Actes du colloque de 2011, Edition du CHU de Nantes, 2012.

Ethique et dons d'organes. (Exemplaires disponibles à la bibliothèque)

- Philibert Michel *L'échelle des âges*, Le Seuil, Paris 1968.

Actualité de la recherche nantaise et à paraître durant l'année :

Actes du colloque nantais sur l'autonomie et le soin chez Cécile Defaut

La théorie de la reconnaissance comme principe de la théorie critique de H. C. Schmidt Am Busch Trad. Centre Atlantique de Philosophie allemande aux Presses de l'Ecole Normale Supérieure.

UEC 26 + UEC 36 : Thème libre B4 : (F. GUENARD, P. TARANTO)

Le libéralisme : fondements, doctrines, critiques

La notion de « libéralisme » est devenue une catégorie idéologique : vantée par ses partisans comme le bon système politique et économique, il est rejeté par ses adversaires parce qu'il dénature le lien social et justifie l'ordre établi. Dans ce séminaire, nous essaierons d'écarter ces partis trop vite pris en revenant aux fondements du libéralisme et à la force critique qu'il a voulu porter. Nous nous arrêterons pour cela sur la philosophie de Locke, afin de comprendre comment la liberté civile est devenue un système philosophique. Nous essaierons de comprendre son héritage dans la philosophie moderne et contemporaine, en étudiant ceux qui s'en réclament (Mill et Rawls) et ceux qui s'en démarquent radicalement (du souverainisme au communautarisme).

Chaque séance sera accompagnée d'une bibliographie sélective. Le séminaire alternera présentation et exposé.

Introduction (1 séance)

1) Fondements (3 séances) :

- Le libéralisme moral et la question de la tolérance
- Libéralisme vs absolutisme : la question du patriarcalisme politique (Locke)
- La liberté et la loi : le gouvernement civil selon Locke

2) Doctrines (4 séances)

- La liberté et la vie sociale (Mill).
- Libéralisme et gouvernement représentatif (Mill)
- Le libéralisme contemporain 1 (Rawls)
- Le libéralisme contemporain 2 (Rawls)

3) Critiques (3 séances)

- L'illibéralisme et la souveraineté de l'Etat (Schmitt)
- Républicanisme et néorépublicanisme (Rousseau, Pettit)

UEF 13 + Agrégation : Anglais (P. TARANTO)

J.S. Mill: *The Logic of the moral Sciences* (= *System of Logic*, Book 6), voir programme de l'agrégation.

UEF 13 : Grec (A. GIAVATTO)

Ce cours vise à réviser et à approfondir les connaissances linguistiques préalables à travers la lecture d'extraits de textes philosophiques grecs. Le travail de traduction concernera cette année l'ensemble du *corpus* platonicien et le *Cratyle* en particulier.

Bibliographie :

- A. Lukinovich & M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Chêne-Bourg, Georg, 2002 (troisième édition).
- J.-V. Vernhes, *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Paris, Ophrys, 2003.
- C. Dalimier, *Platon. Cratyle*, Paris, Flammarion, 1998.

UEF 13 : Latin (D. MOREAU)

Le cours alternera :

- A) la traduction de textes variés d'auteurs "classiques" : Sénèque, la *Vulgate*, Thomas d'Aquin, Spinoza, Leibniz, etc.
- B) un travail de traduction collective de la correspondance entre Descartes et Antoine Arnauld.

La traduction réalisée sera mise en ligne sur le site internet du CAPHI (voir, pour le travail réalisé avec un autre texte de Descartes : <http://www.caphi.univ-nantes.fr/Traduction-inedite-du-texte-latin>) ; si nous parvenons à un bon résultat, la traduction pourra ultérieurement faire l'objet d'une publication dans une revue.

MASTER 1^{re} et 2^e année

Modalités du contrôle
des connaissances

Validation et contrôle des connaissances

Organisation

Deux sessions d'examens sont organisées

-1^{re} session = Semestre 1 : 5 au 17 janvier 2015

-2^e session (rattrapage semestre 1) : 18 juin au 4 juillet 2015

Crédits « ECTS »

Les crédits ECTS (European Credits Transfer System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unités d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Eléments constitutifs).

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

La répartition des crédits ECTS entre les différentes UE est présentée dans les tableaux de détail des épreuves et des coefficients.

Validation

Une Unité d'Enseignement (UE) comporte un ou plusieurs éléments constitutifs. Pour chaque élément constitutif, deux types d'épreuve peuvent se présenter : le contrôle continu et/ou l'examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations.

a) validation d'une unité d'enseignement

Une **Unité d'Enseignement** (UE) est acquise :

- dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

ou

- par compensation (voir §, Compensation) au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours.

b) validation d'une année d'études

Chaque année d'études est validée :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des Unités d'enseignement qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20)

- et, pour la 2^e année : que le TER a été déposé et validé par une soutenance orale soit à la 1^{re} session, soit à la 2^e session (au plus tard mi octobre)

A défaut de remplir ces conditions, une année d'études peut être validée par compensation selon les modalités définies plus loin.

Compensation

La compensation est possible entre les différentes UE selon les modalités suivantes :

- **en 1^{re} année** : les UE sont intégralement compensables entre elles, l'UEF 13 étant affectée d'un coefficient 0,5, les autres d'un coefficient 1.

- **en 2^e année** : Au premier semestre, les UEC 31-37 sont compensables entre elles, toutes étant affectées d'un coefficient 1. La compensation pourra être effectuée dès la première session, ou a défaut lors de la deuxième session, même si le T.E.R (mémoire) n'a pas encore été soutenu.

Au deuxième semestre, si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne à l'UE 41, cette UE pourra être validée par compensation avec l'UE 42 (mémoire), l'UE 41 étant affectée d'un coefficient de 1 et l'UE 42 d'un coefficient de 3.

Quoi qu'il en soit, la deuxième année ne peut pas être validée si la note obtenue à l'UEF 42 (mémoire) est inférieure à la moyenne.

Modalités de report des notes de la 1^{re} à la 2^e session

- Dans une unité d'enseignement non acquise, les notes des éléments constitutifs égales ou supérieures à 10/20 sont conservées entre la 1^{re} et la 2^e session, **mais non d'une année à l'autre.**

- Pour le ou les éléments constitutifs dont la note est inférieure à 10/20, l'étudiant repasse un examen terminal à la 2^e session (voir le tableau de validation ci-après).

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription, automatique.

La note de la seconde session se substitue automatiquement à la note obtenue à la première session.

Mentions

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme, donc de la deuxième année du Master :

Pour l'obtention de la mention au Master, on attribue

- le coefficient 1 à chaque UEC (31-36) et 0,5 à l'UEF 41

- le coefficient 8 à l'UEF 42 (T.E.R.)

Lorsque la moyenne générale est

- supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14 : Master avec mention Assez Bien

- supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16 : Master avec mention Bien

- supérieure ou égale à 16 : Master avec mention Très Bien

Remarque importante :

En raison des contraintes de maquette et d'emploi du temps, les relevés de notes définitifs ne seront disponibles qu'à l'issue de la seconde session.

Les étudiants qui en feront la demande, pourront obtenir une attestation auprès du directeur.

Traitement de l'absence

En cas d'absence à une épreuve de contrôle continu ou d'examen terminal, un zéro « informatique » est attribué à l'épreuve concernée, ce qui permet le calcul des différentes moyennes (UE et année).

En cas d'absence à une épreuve de la 2^e session, le zéro informatique se substitue à la note de la 1^{re} session.

Une absence à une épreuve de contrôle continu peut donner lieu à un exercice de remplacement.

Une absence à une épreuve terminale ne peut donner lieu à l'organisation d'une épreuve de remplacement.

Le relevé de notes fait apparaître l'absence comme telle (le traitement des résultats et l'affichage sont deux choses distinctes).

Régime spécial

Dans certains cas les étudiants peuvent bénéficier d'un régime spécial.

Bénéficiaires :

- étudiants engagés dans la vie active,
- étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- étudiants chargés de famille,
- étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- étudiants handicapés,
- étudiants sportifs de haut niveau,
- étudiants ayant des problèmes de santé ou tout autre empêchement leur interdisant de suivre les cours pendant une certaine durée.

Deux formes de régime spécial :

a) Dispense d'assiduité :

L'octroi de la dispense d'assiduité est accordé par le directeur de l'UFR, sur demande écrite et justifiée. Elle peut être semestrielle ou annuelle.

Dans ce cas l'étudiant n'est pas astreint au contrôle continu lorsqu'il existe et passe un examen terminal selon les modalités définies par le département.

b) Étalement d'une année sur deux ans :

L'étudiant qui en fait la demande peut étaler sur deux ans une année d'étude. Cela n'a d'intérêt véritable que pour la deuxième année, puisque la possibilité de réinscription en première année n'est pas limitée.

RÈGLEMENT DES EXAMENS

1 - Convocation des étudiants

La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.

S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.

2 - Admission et sortie de la salle

Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.

3 - Contrôle des identités

L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors, sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.

Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.

4 - Affichage de la composition du jury

La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.

5 - Emargement et comptage des copies

Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.

6 - Conditions de correction des copies

Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.

7 - Fraude ou tentative de fraude

Tout usager de l'Université, lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.

Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.

Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières ; il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est porté au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

8 - Communication des notes et consultation des copies

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

MASTER - 1^{re} année

SEMESTRE 1		U.E.C. : 11 / A1 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE										Coefficient : 1		Crédits ECTS : 22	
Eléments constitutifs	Coef	1^{re} session						2^e session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Histoire de la philosophie 1	1			X				X				X		X	

U.E.C. : 12 / A2 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE		Coefficient : 1										Crédits ECTS : 22			
Eléments constitutifs	Coef	1^{re} session						2^e session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Histoire de la philosophie 2	1			X				X				X		X	

U.E.F. : 13 Langue et méthodologie		Coefficient : 0,5										Crédits ECTS : 8			
Eléments constitutifs	Coef	1^{re} session						2^e session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Méthodologie DU TER		Validé avec le TER de deuxième année													
Langue au choix :															
Anglais					X			X					X		X
Allemand		Voir département d'allemand au CIL													
Latin					X			X					X		X
Grec					X			X					X		X

SEMESTRE 2		U.E.C. : 23 / B1 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE										Coefficient : 1		Crédits ECTS : 10	
Eléments constitutifs	Coef	1^{re} session						2^e session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Histoire de la philosophie 3	1	dossier						dossier					dossier		dossier

U.E.C. : 24 / B2 PHILOSOPHIE ANALYTIQUE		Coefficient : 1										Crédits ECTS : 10			
Eléments constitutifs	Coef	1^{re} session						2^e session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Métaphysique - logique - épistémologie	1	dossier						dossier					dossier		dossier

U.E.C. : 25 / B3 HERMEUTIQUE - ESTHETIQUE		Coefficient : 1										Crédits ECTS : 10			
Eléments constitutifs	Coef	1^{re} session						2^e session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Herméneutique - Esthétique	1	dossier						dossier					dossier		dossier

U.E.C. : 26 / B4 THEME LIBRE		Coefficient : 1										Crédits ECTS : 10			
Eléments constitutifs	Coef	1^{re} session						2^e session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Thème de l'année	1	dossier						dossier					dossier		dossier

MASTER - 2^e année

SEMESTRE 3												Coefficient : 1	Crédits ECTS : 10	
U.E.C. : 31 / A1 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE														
Eléments constitutifs	Coef	1 ^{re} session						2 ^e session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie 1		1			X			X				X		X

U.E.C. : 32 / A2 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE														
Coefficient : 1 Crédits ECTS : 10														
Eléments constitutifs	Coef	1 ^{re} session						2 ^e session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie 2		1			X			X				X		X

U.E.C. : 33 / B1 HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE														
Coefficient : 1 Crédits ECTS : 10														
Eléments constitutifs	Coef	1 ^{re} session						2 ^e session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie 3		1	dossier					dossier					dossier	

U.E.C. : 34 / B2 PHILOSOPHIE ANALYTIQUE														
Coefficient : 1 Crédits ECTS : 10														
Eléments constitutifs	Coef	1 ^{re} session						2 ^e session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Métaphysique - logique - épistémologie		1	dossier					dossier					dossier	

U.E.C. : 35 / B3 HERMEUTIQUE - ESTHETIQUE														
Coefficient : 1 Crédits ECTS : 10														
Eléments constitutifs	Coef	1 ^{re} session						2 ^e session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Herméneutique - Esthétique		1	dossier					dossier					dossier	

U.E.C. : 36 / B4 THEME LIBRE														
Coefficient : 1 Crédits ECTS : 10														
Eléments constitutifs	Coef	1 ^{re} session						2 ^e session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Thème de l'année		1	dossier					dossier					dossier	

SEMESTRE 4												Coefficient : 0,5	Crédits ECTS : 5		
U.E.F. : 41 LANGUE															
Eléments constitutifs	Coef	1 ^{re} session						2 ^e session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Langue au choix :		1	Voir département de lettres modernes												
Anglais			Voir le département d'Allemand au CIL												
Allemand						X			X				X		X
Latin						X			X				X		X
Grec					X			X				X		X	

U.E.F. : 42 T.E.R.														
Coefficient : 8 Crédits ECTS : 25														
Eléments constitutifs	Coef	1 ^{re} session						2 ^e session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
T.E.R.		3			X	X	X	X			X	X	X	X
Journée de présentation des mémoires			Présence obligatoire, validation intégrée à celle du TER											

Règles pour la compensation :

En première année, les UE sont intégralement compensables entre elles, l'UE 13 étant affectée d'un coefficient 0,5 et les autres d'un coefficient 1.

En deuxième année,

- Au premier semestre, les UEC 31-37 sont compensables entre elles, toutes étant affectées d'un coefficient 1. La compensation pourra être effectuée dès la première session, ou à défaut lors de la deuxième session, même si le T.E.R (mémoire) n'a pas encore été soutenu.

- Au deuxième semestre, si l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne à l'UE 41, cette UE pourra être validée par compensation avec l'UE 42 (mémoire), l'UE 41 étant affectée d'un coefficient de 1 et l'UE 42 d'un coefficient de 3.

Quoi qu'il en soit, la deuxième année ne peut pas être validée si la note obtenue à l'UEF 42 (mémoire) est inférieure à la moyenne

Calendrier Universitaire Philosophie 2014-2015

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER			FEVRIER		
lun 01		36	mer 01			sam 01	Toussaint		lun 01		49	jeu 01	Jour de l'An		dim 01		
mar 02			jeu 02	cours		dim 02			mar 02			ven 02			lun 02		6
mer 03			ven 03			lun 03		45	mer 03	cours		sam 03			mar 03		
jeu 04			sam 04			mar 04			jeu 04			dim 04			mer 04	cours	
ven 05			dim 05			mer 05	cours		ven 05			lun 05		2	jeu 05		
sam 06			lun 06		41	jeu 06			sam 06			mar 06			ven 06		
dim 07			mar 07			ven 07			dim 07			mer 07	examens		sam 07		
lun 08		37	mer 08	cours		sam 08			lun 08		50	jeu 08	1er semestre		dim 08		
mar 09			jeu 09			dim 09			mar 09			ven 09			lun 09		7
mer 10			ven 10			lun 10		46	mer 10	cours		sam 10			mar 10		
jeu 11			sam 11			mar 11	Armistice 1918		jeu 11			dim 11			mer 11	cours	
ven 12			dim 12			mer 12	cours		ven 12			lun 12		3	jeu 12		
sam 13			lun 13		42	jeu 13			sam 13			mar 13			ven 13		
dim 14			mar 14			ven 14			dim 14			mer 14	examens		sam 14		
lun 15		38	mer 15	cours		sam 15			lun 15		51	jeu 15	1er semestre		dim 15		
mar 16			jeu 16			dim 16			mar 16			ven 16			lun 16		8
mer 17			ven 17			lun 17		47	mer 17	Révisions		sam 17			mar 17		
jeu 18			sam 18			mar 18			jeu 18			dim 18			mer 18		
ven 19			dim 19			mer 19	cours		ven 19			lun 19		4	jeu 19		
sam 20			lun 20		43	jeu 20			sam 20			mar 20			ven 20		
dim 21			mar 21			ven 21			dim 21			mer 21	cours		sam 21		
lun 22		39	mer 22	cours		sam 22			lun 22		52	jeu 22			dim 22		
mar 23			jeu 23			dim 23			mar 23			ven 23			lun 23		9
mer 24			ven 24			lun 24		48	mer 24	congés		sam 24			mar 24		
jeu 25			sam 25			mar 25			jeu 25	Noël		dim 25			mer 25	cours	
ven 26			dim 26			mer 26	cours		ven 26			lun 26		5	jeu 26		
sam 27			lun 27		44	jeu 27			ven 27			mar 27			ven 27		
dim 28			mar 28			ven 28			dim 28			mer 28			sam 28		
lun 29		40	mer 29	congés		sam 29			lun 29		1	jeu 29					
mar 30			jeu 30			dim 30			mar 30			ven 30					
			ven 31						mer 31	congés		sam 31					

MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
dim 01			mer 01	cours		ven 01	Fête du travail		lun 01		23	mer 01	examens		sam 01		
lun 02		10	jeu 02			sam 02			mar 02			jeu 02	de rattrapage		dim 02		
mar 03			ven 03			dim 03			mer 03			ven 03			lun 03		32
mer 04			sam 04			lun 04		19	jeu 04			sam 04			mar 04		
jeu 05			dim 05			mar 05			ven 05			dim 05			mer 05		
ven 06			lun 06	Lundi de pâques		mer 06	Révisions		sam 06			lun 06		28	jeu 06		
sam 07			mar 07		15	jeu 07			dim 07			mar 07			ven 07		
dim 08			mer 08	cours		ven 08	Victoire 1945		lun 08		24	mer 08			sam 08		
lun 09		11	jeu 09			sam 09			mar 09			jeu 09			dim 09		
mar 10			ven 10			dim 10			mer 10			ven 10	Aff. Résultats		lun 10		33
mer 11			sam 11			lun 11		20	jeu 11			sam 11			mar 11		
jeu 12			dim 12			mar 12	examens		ven 12	Aff. Résultats		dim 12			mer 12		
ven 13			lun 13		16	mer 13	2e semestre		sam 13			lun 13		29	jeu 13		
sam 14			mar 14			jeu 14	Ascension		dim 14			mar 14	Fête nationale		ven 14		
dim 15			mer 15	congés		ven 15			lun 15		25	mer 15			sam 15	Assomption	
lun 16		12	jeu 16			sam 16			mar 16			jeu 16			dim 16		
mar 17			ven 17			dim 17			mer 17			ven 17			lun 17		34
mer 18			sam 18			lun 18		21	jeu 18			sam 18			mar 18		
jeu 19			dim 19			mar 19			ven 19			dim 19			mer 19		
ven 20			lun 20		17	mer 20	examens		sam 20			lun 20		30	jeu 20		
sam 21			mar 21			jeu 21	2e semestre		dim 21			mar 21			ven 21		
dim 22			mer 22	congés		ven 22			lun 22		26	mer 22			sam 22		
lun 23		13	jeu 23			sam 23			mar 23			jeu 23			dim 23		
mar 24			ven 24			dim 24			mer 24			ven 24			lun 24		35
mer 25			sam 25			lun 25	L. de Pentecôte		jeu 25	examens		sam 25			mar 25		
jeu 26			dim 26			mar 26		22	ven 26	de rattrapage		dim 26			mer 26		
ven 27			lun 27		18	mer 27			sam 27			lun 27		31	jeu 27		
sam 28			mar 28			jeu 28			dim 28			mer 28			ven 28		
dim 29			mer 29			ven 29			lun 29		27	mer 29			sam 29		
lun 30		14	jeu 30			sam 30			mar 30			jeu 30			dim 30		
mar 31						dim 31						ven 31			lun 31		

Signification des principaux sigles que vous rencontrerez au cours de vos études universitaires

UNIVERSITE : 3 Conseils

C.A. = Conseil d'Administration

C.E.V.U. = Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

C.S. = Conseil Scientifique

(Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants dans ces trois Conseils).

U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche : 2 Conseils

Le Département de Philosophie appartient à l'U.F.R. LETTRES ET LANGAGES

Vous serez invités à voter pour élire les représentants étudiants au

Conseil d'UFR

Conseil Scientifique de l'UFR

SERVICES DE L'UNIVERSITE OU DU RECTORAT :

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes

SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation

BU = Bibliothèque Universitaire

SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de plein air

FC = Formation Continue

CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

ESPE = Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (anciennement IUFM = Institut Universitaire de Formation des Maîtres)

ADRESSES UTILES

Présidence

Présidence Université de Nantes
1, quai de Tourville - BP 13522
44035 NANTES Cedex 1
Site internet de l'Université : www.univ-nantes.fr

Secrétariats pédagogiques

Institut de Géographie

Faculté des Lettres –(Bâtiment IGARUN)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Porte **931 (rdc)** tél. 02 53 48 75 11

Département d'Histoire et Histoire de l'art

Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Département Histoire - Porte **314** tél. 02 40 14 13 83
Département Histoire de l'Art – Porte **315** tél. 02 40 14 13 63

Département de Psychologie

Faculté des Lettres (Bâtiment Tertre)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Porte **123** tél. 02 40 14 10 72

Département de Sociologie

Faculté des Lettres (Bâtiment Censive)
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227, 44312 NANTES Cedex 3
Porte **2010** tél. 02 40 14 11 16

Scolarité

Scolarité Lettres et Sciences Humaines
(Philosophie, Psychologie, Sciences de l'Education, Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Information et communication, Sciences du Langage, Histoire, Sociologie, Langues, Géographie)
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227
44312 NANTES Cedex 3
tél. 02 40 14 10 20 – [✉ scolarite.lettres@univ-nantes.fr](mailto:scolarite.lettres@univ-nantes.fr)

SUMPPS

Service Universitaire de Médecine
Préventive et de Promotion de la
Santé

110 bd Michelet - BP 32238
44322 NANTES Cedex 3
Tél. : 02.40.37.10.50 et 10.69

SUIO

Service Universitaire
d'Information et d'Orientation

Maison des Services
110 bd Michelet - BP 42212
44322 NANTES Cedex 3
tél. 02 40 37 10 00 - [✉ suio.info.or@univ-nantes.fr](mailto:suio.info.or@univ-nantes.fr)

CROUS

Centre Régional des Œuvres
Universitaires et Scolaires

2 bd Guy Mollet - BP 52213
44322 NANTES Cedex 3
tél. 02 40 37 13 13